

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 JANVIER 2024

Le Maire certifie avoir fait
afficher en Mairie et mis en ligne
la présente liste des délibérations
Le Bourget, le **19 JAN. 2024**
Le Maire,
Jean-Baptiste BORSALI.



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

N° de la délibération	Objet
1	Décision Modificative n° 02/2023 – Budget Primitif Ville Adopté à l'unanimité
2	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif de l'exercice 2024 – Budget Principal Adopté à l'unanimité
3	Garantie d'emprunt à CDC HABITAT dans le cadre de la résidentialisation du Gai Logis Adopté à l'unanimité
4	Renouvellement de garantie d'emprunt de la Ville à ADEF Résidences au titre d'un emprunt refinancé auprès d'ARKEA Banque Entreprises représentant 100% du capital restant dû Adopté à l'unanimité
5	Convention de co-maîtrise d'ouvrage et de participation financière avec le Département de la Seine-Saint-Denis relative à la RD 932 Adopté à l'unanimité
6	Organisation d'un séjour à la Chapelle d'Abondance (Haute-Savoie) durant les vacances d'hiver du 17 au 24 février 2024 à destination de 30 enfants maximum des écoles élémentaires de la Ville du Bourget – Participation tarifaire des familles Adopté à l'unanimité
7	Organisation de deux séjours durant les vacances d'hiver : - du 10 au 17 février 2024 à Frabosa (Italie) destiné aux jeunes 11/13 ans - du 17 au 24 février 2024 à Chatel (Haute-Savoie) destiné aux 14/17 ans à destination de 12 jeunes maximum par séjour – Participation tarifaire des familles Adopté à l'unanimité